

MERCREDI 15 AVRIL à 18H00

square de la Palestine (Espace Lucien Dutard)

Boulazac isle manoire



APPEL DU RESEAU BARGHOUTI

→ SOLIDARITE AVEC MARWAN BARGHOUTI ET TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS

De l'isolement de Marwan Barghouti à l'enfer des geôles : Brisons le silence !

15 AVRIL, il y a 24 ans, le 15 avril 2002, Marwan Barghouti, figure de l'unité nationale, était kidnappé par l'armée israélienne. Aujourd'hui, il subit un isolement total et des tortures répétées. Il incarne les 9 500 prisonniers politiques qui refusent de plier devant l'apartheid.

→ URGENCE : NON A LA "LOI YADAN" (Examen le 16 avril à l'Assemblée Nationale)

La loi Yadan est une proposition de loi française visant à lutter contre les formes renouvelées d'antisémitisme, mais elle suscite de vives critiques pour ses risques sur la liberté d'expression et le débat sur la politique israélienne.

Contexte et objectifs officiels

La proposition de loi n° 575, portée par la députée Caroline Yadan vise officiellement à lutter contre les formes renouvelées d'antisémitisme, notamment celles liées à la haine envers l'État d'Israël, sa délégitimation ou sa comparaison au régime nazi. Le texte s'inscrit dans la continuité de la définition de l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance), adoptée en France par des résolutions parlementaires, qui inclut certaines critiques d'Israël comme pouvant être considérées comme antisémites.

Critiquer Israël pour sa politique de colonisation, de nettoyage ethnique, de génocide à Gaza, c'est défendre le Droit International, la Justice et l'Humanité, c'est porter haut les couleurs de la devise de notre République : Liberté Égalité Fraternité

→ la Knesset a voté, le 31 mars, une loi pour prendre les Palestiniens, ni plus ni moins. Elle instaure une peine de mort pour « terrorisme » réservée aux atteintes à Israël

ou aux « citoyens israéliens ». En Cisjordanie occupée, où règnent tribunaux militaires et justice expéditive sans défense ni véritable procès, elle s'appliquera par défaut. Une loi d'apartheid dont les pires conséquences sont à craindre quand l'extrême droite israélienne estime, à l'instar du député Yitzhak Kroizer encore jeudi dernier, « qu'il n'y a pas de civil innocent, qu'il n'y a pas d'enfant innocent » en Cisjordanie.

Le mercredi 15 avril, rassemblement pour exiger :

- * L'ARRÊT IMMÉDIAT DU GÉNOCIDE À GAZA et la levée du siège.
- * LA FIN DE LA COLONISATION et de l'occupation illégale de la terre palestinienne.
- * LA LIBÉRATION DE TOUS LES PRISONNIERS et la fin de la détention administrative.
- * LE RETRAIT DE LA LOI YADAN et des sanctions internationales contre les crimes de guerre.

Face à la tentative d'effacement du peuple palestinien, le silence est une complicité.

- * 110 prisonniers sont morts sous la torture depuis octobre 2023.
- * 350 enfants sont derrière les barreaux.
- * 3 400 détenus n'ont aucun droit à un procès.

Ne laissons pas la violence, la loi de la jungle envahir le monde et déshumaniser les peuples

